

CALENDRIER APPEL A PROJETS 100% EDUCATION 2023/2024

**100% CITOYENNETÉ – 100% MOBILITÉS – 100% SANTÉ –
- 100% CADRE DE VIE – 100% CULTURE – Aux Arts, Lycéens et Apprentis – 100% ORIENTATION**

	MA RÉGION 100% ÉDUCATION – Année scolaire 2023-2024						
	MOBILITES Départ de septembre à décembre 2023	MOBILITES Départ de janvier à juin 2024	CITOYENNETE	ORIENTATION	SANTE	CADRE DE VIE PARTICIPATIF	AUX ARTS LYCEENS ET APPRENTIS
Dépôt des demandes	Du lundi 6 février au mercredi 17 mai 2023				Du lundi 6 février au mercredi 15 juin 2023	Du lundi 6 février au mercredi 17 mai 2023	Du Lundi 6 février au vendredi 7 avril 2023
Date d'attribution de subvention par la Région	Commission permanente régionale de juillet 2023	Commission permanente régionale de septembre 2023			Commission permanente régionale d'octobre 2023	Date de confirmation de participation à la démarche : 1 ^{er} juillet 2023	Commission permanente régionale de septembre 2023
Demandes hors calendrier	Les demandes déposées après la date de clôture, seront étudiées et la prise en charge se fera dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible.					Pas de demande possible	Pas de demande possible



COMMENT SAISIR MON PROJET ?

J'ai un projet :	Application pour déposer ma demande	Chemin d'accès
« Aux Arts, Lycéens et Apprentis ! »	Nos aides en ligne (uniquement)	Formulaire N° 39.2 – TERRITOIRE ET PUBLICS [REGION] : Aux Arts, Lycéens et Apprentis !
« Citoyenneté »		Formulaire N°61.8 100% EDUCATION [REGION] : Citoyenneté
« Santé »		Formulaire N°61.9 100% EDUCATION [REGION] : Santé
« Orientation »		Formulaire N°32.4 100% EDUCATION [REGION] : Orientation
« Mobilités européenne »,		Formulaire N°61.10 100% EDUCATION [REGION] : Mobilité Européenne
« Mobilité internationale »		Formulaire N°61.11 100% EDUCATION [REGION] : Mobilité Internationale
« Cadre de vie participatif »		Formulaire N°61.X 100% EDUCATION [REGION] : Cadre de vie participatif